



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique familiale

Question écrite n° 64857

#### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le secrétaire d'État à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'inquiétude de la fédération des familles de France, deuxième mouvement familial de France. L'année 1994 sera l'année internationale de la famille, et, dans le but de célébrer cette année, de nombreux pays ont d'ores et déjà constitué un comité national afin d'organiser des manifestations. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France, et les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64857

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

**Ministère attributaire :** famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 1992, page 5377